

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27830**

Intitulé

MASTER : MASTER Transport, mobilité, réseaux.

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Université Paris-Est Marne-La-Vallée (UPEM), Ecole des Ponts Paris Tech (ENPC)	Président de l'Université, Recteur de l'Académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

341 Aménagement du territoire, urbanisme, 311n Etudes et projets d'organisation de transit de biens ou de personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le master forme des professionnels à la formulation des enjeux de développement soutenable des territoires et des mobilités et à leur traitement en articulant les dimensions politiques, économiques, sociétales, organisationnelles, techniques. Il répond à un besoin opérationnel qui se renforce avec la complexité des systèmes sociotechniques au sein desquels les projets se conçoivent, se décident et se développent.

Les diplômés de ce master sont amenés à réaliser les activités suivantes :

- Conception et réalisation des études préalables, diagnostics pré-opérationnels et d'opportunité en vue de la définition et/ou de la réalisation de projets de transport et de services de mobilité : production/exploitation de données qualitatives ou quantitatives ; analyse, problématisation et mise en perspective ; restitution et mise en partage auprès des acteurs des projets.
 - Assistance à la conception des politiques de transports et à la production de documents de planification et de réglementation de la politique de transports et de la mobilité à différentes échelles territoriales (Plan de déplacement urbain, Plan de mobilité rurale...) : animation des groupes de travail technique pluri-acteurs , expression des enjeux, traduction des enjeux en axes stratégiques, en programmes d'actions et déclinaison en projets.
 - Conception de services de mobilité à différentes échelles (entreprise ou territoire), dans différents contextes (urbain, péri urbain, rural), et pour différents publics (seniors, touristes, jeunes...): analyse des besoins, ingénierie de financement et de gestion, production de cahiers des charges, coordination d'études techniques, organisation de la participation des habitants.
 - Conception de projets d'aménagement transport intégrés dans différents contextes urbains : production de cahiers des charges, coordination d'études techniques, organisation de la participation des habitants, coordination de différents services techniques.
 - Mise en œuvre et animations de politiques, de projets et de programmes d'intervention sur l'espace urbain : coordination des services et des réseaux, organisation de concertation publique, évaluation des interventions, animation du dialogue entre les services.
- Intégrer les questions de transport et des pratiques de mobilité dans une compréhension globale des modes de production de la ville et des évolutions des modes de vie.
- Produire et analyser un diagnostic territorial, en lien avec la diversité d'acteurs impliqués et sous divers aspects, économiques, sociaux, environnementaux.
- Construire des décisions, des actions et des choix de manière rigoureuse et méthodique (maîtrise de méthodes de production de données tant qualitatives que quantitatives ; maîtrise de traitement de données quantitatives et d'analyse de données qualitatives comme l'analyse de discours, l'analyse par l'image et les imaginaires).
- Identifier, analyser et anticiper les déterminants de la mobilité des publics dans leur contextualisation territoriale.
- Formuler des solutions faisables et cohérentes aux enjeux impliquant le domaine des transports en articulant si besoin les différentes échelles territoriales.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Bureaux d'étude (ex Setec, Systra, Egis, Arcadis, Transitec, BG Conseil...)
- Opérateurs de transport (SNCF, RATP, Transdev-Véolia, Kéolis...)
- Entreprises de BTP (Vinci, Bouygues...)
- Autorités organisatrices du Transport (STIF, SYTRAL, ...)
- Les collectivités territoriales (régions, départements, intercommunalités, communes) au sein des services techniques du domaine du transport, de la mobilité
- Les sociétés d'économie mixte
- Les agences d'urbanisme
- Universités, centres de recherche
- Chargé(e) d'étude en transport ; Chargé d'observatoires transport/mobilité
- Chargé(e) de projet transport, chef(fe) de projet transport
- Chargé(e) de mission transport, mobilité
- Gestionnaire de services de transport
- Conseiller(ère) en mobilité

- Chargé(e) de recherche et d'enseignement

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

K2108 : Enseignement supérieur

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

K1802 : Développement local

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La première année du Master est préparée à l'Ecole des Ponts Paris-Tech. Le cursus comprend :

Transports, gares et pôles d'échanges (semaine d'ouverture)

Ingénierie du trafic

Analyse et conception de systèmes de transport

Méthodes d'analyse des systèmes territoriaux

Projet urbain et territorial

Séminaire

Recherche opérationnelle

Econométrie des choix discrets

Statistiques ou Statistiques numériques

Economie des transports

Initiation au droit

Concurrence et marchés ou Droit de l'entreprise

Econométrie et applications ou Droit de l'urbanisme

Aménagement ou Evaluation environnementale et conception ou Risques environnementaux et industriels

Accessibilité

Sciences Humaines et Sociales : 2 modules au choix

Languees

Stage

Il est possible d'intégrer le Master en deuxième année en ayant suivi un master1 dans d'autres établissement et dans les domaines tels urbanisme et aménagement, géographie.

Le cursus de deuxième année comprend les UE suivantes (pour détail, se reporter au lien dans rubrique « **Autres sources**

d'informations ») :

UE 1 : Secteur du transport et ses enjeux

UE 2 : Outils et méthodes pour le transport

UE 3 : Politique et économie des transports

UE 4 : 1 option à choisir sur 4 options « Transport, territoires et aménagement » ; « Services, innovation et mobilité » ; « Conception et exploitation des systèmes de transport » ; « Fret et logistique ».

UE 5 : Anglais

UE 6 : Séminaires de transport

UE 7 et 10 : Activités communes de la mention

UE 8 : Atelier

UE 9 : Voyage d'études

UE 10 : stage et mémoires

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

Par expérience dispositif VAE	X	<p>La Validation des Acquis Professionnels (VAP) permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique <p>La validation des Acquis d'Expérience (VAE) permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (décret n°2002-590 du 24 avril 2002) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation.
-------------------------------	---	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
<p>Certifications reconnues en équivalence :</p> <p>Le master est co-accrédité par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Université Paris Est Créteil (UPEC) • L'Université de Marne-la-Vallée (UPEM) • L'École des Ponts Paris-Tech 	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 16 juillet 2015 accréditant l'Université de Paris-XII en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Arrêté du 15 juin 2015 accréditant l'Université de Marne-la-Vallée en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Arrêté du 28 mai 2015 accréditant École Nationale des Ponts et Chaussées en vue de la délivrance de diplômes nationaux Période d'accréditation :2015-2019

Arrête du 25 Avril 2002 publié au JO du 27 Avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 juillet 2015 accréditant l'Université de Paris-XII en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Arrêté du 15 juin 2015 accréditant l'Université de Marne-la-Vallée en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Arrêté du 28 mai 2015 accréditant École Nationale des Ponts et Chaussées en vue de la délivrance de diplômes nationaux Période d'accréditation :2015-2019

Arrête du 25 Avril 2002 publié au JO du 27 Avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.u-pem.fr/ofipe/>

<http://www.u-pec.fr/etudiant/stages-emplois/statistiques-enquetes/>

<http://www.enpc.fr/masters>

Autres sources d'information :

www.u-pec.fr

www.u-pem.fr

www.eup.fr

www.enpc.fr

[UPEC](#)

[UPEM](#)

[ENPC](#)

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

61 avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil cedex

Université Paris-Est Marne-la-Vallée

5 boulevard Descartes

77420, Champs-sur-Marne

École des Ponts Paris-Tech

Cité Descartes, 6-8 Avenue Blaise Pascal
77455 Champs-sur-Marne

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole d'Urbanisme de Paris

Cité Descartes
Bâtiment Bienvenüe-plot A
14-20, boulevard Newton
Champs-sur-Marne

Ecole des Ponts Paris-Tech

Cité Descartes
6-8 Avenue Blaise Pascal
77455 Champs-sur-Marne

Historique de la certification :

Ancien Master Urbanisme et Aménagement, spécialité « Transport et Mobilité » (n°13032)